**L’amélioration des moyens de subsistance à travers l’aviculture familiale**

**Auteur** : Dr DIALLO Amadou Moctar/ Chef du projet d’appui aux Organisations féminines par l’élevage d’espèces à cycle court dans le cercle de Kati au Mali

Le Mali, pays sahélien et d’élevage fait partie des pays les plus pauvres du monde où 63,8% de la population vivent dans la pauvreté et 21% dans l’extrême pauvreté. Le phénomène de pauvreté est plus accentué en milieu rural et très aiguë chez les femmes. Parmi les activités qui contribuent à l’allègement de la pauvreté des femmes rurales au Mali, l’aviculture occupe une place importante. Cette activité améliore la sécurité alimentaire en générant des protéines aux enfants, contribue au revenu du ménage et réduit leur vulnérabilité.

Cependant, au cours de ces dernières années, le revenu tiré de l’aviculture reste faible et diminue fortement avec comme conséquence un taux élevé de malnutrition, une insécurité alimentaire persistante, les difficultés à assurer les soins de santé et le paiement des frais de scolarité des enfants. Pour renforcer le rôle et la place de l’aviculture dans les moyens de subsistance des femmes, deux ONG partenaires[[1]](#footnote-1) ont mis en œuvre une stratégie dans le Cercle de Kati (Mali) à travers : l’amélioration de la production, le renforcement des capacités organisationnelles, l’appui à l’accès des productrices aux services de la production et au marché.

Les résultats obtenus ont montré que le cheptel aviaire moyen est augmenté de près de 50% par ménage. La couverture sanitaire a permis de réduire le taux de mortalité autour de 27%. Le renforcement de capacité des femmes a favorisé l’adoption d’innovations qui ont amélioré les conditions d’élevage (habitats, hygiène) et l’alimentation des volailles. La structuration des femmes et la mise en relation des acteurs de la filière ont facilité l’accès aux services de la production et aux marchés. L’impact de cette expérience a optimisé la contribution de l’aviculture dans le revenu des femmes de 5000 à plus de 35 000 f cfa. Ce revenu (certes modeste) a été utilisé à 16% pour l’accès aux soins primaires en santé et à la scolarisation des enfants ; à 37% pour les dépenses familiales (nourritures, habillement, logement), à 38% pour les activités génératrices de revenu et à 9% pour l’épargne.

Cette expérience montre que l’aviculture villageoise a amélioré les conditions de vie de ces femmes et mérite d’être poursuivie, intensifiée et étendue éventuellement aux autres espèces à cycle court (lapin, petits ruminants, porcs).

1. Vétérinaires Sans Frontières Belgique et Initiatives-Conseils-Développement du Mali [↑](#footnote-ref-1)